

QUESTIONNAIRE IPSOS SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Par courriel en date du 11 juin, la DG a adressé aux Organisations Syndicales le projet de questionnaire préparé par IPSOS portant sur la « perception des conditions de travail » pour observations au plus tard le 18 juin.

Le SNUI a rappelé qu'il n'avait pas soutenu cette proposition, considérant que tous les éléments de diagnostic étaient déjà connus et qu'il convenait désormais de dépasser le stade des constats. Les engagements pris par la DG le 4 juin, confirmés lors du CHSM du 7 (suivi de la note d'orientation annuelle du CHSM, intégration de la dimension ergonomique, mise en œuvre du Document Unique) nous semblaient aller dans le bon sens.

Dès lors, cette étude, confiée à la branche « management et ressources humaines » d'IPSOS, relève pour le SNUI de l'entière responsabilité de l'Administration. D'autant que cet institut a lui-même reconnu qu'il n'était pas compétent pour trouver des solutions visant à améliorer les conditions de vie au travail.

Par ailleurs, ce questionnaire qui sera mis en ligne via Internet (IPSOS ayant évalué à « environ 12 minutes » le temps de réponse, une fois la connexion établie...) **ne revêt aucun caractère obligatoire.**

Pour le SNUI, il est désormais impossible pour la DG de revenir en arrière, elle se doit de passer aux actes. En ce sens, le questionnaire nous semble relever davantage de l'écran de fumée que de l'efficacité.